

Compte-rendu du 1er conseil d'école Voltaire du 18/10/2022

Présents : Mme Criticos, Directrice, Mr Maillard, Responsable Périscolaire, Mr Valdo De Saintilus, Responsable Clavim Voltaire, Xavier, responsable sur le temps du midi.

FCPE : Leonard PETRALIA, Marilia PEUCH, Laure CHARLES, Claire BONINO, Florence PETRACHI, Samira GRIFFON, Alexandra ABERGEL, Alice BIDET, Michela REGA, Marie CHABREL, Claire SCONFENZA BARBIER, Cynthia KALI, Annyvonne GREGOIRE

Enseignants : Mme Kurzeja, Mme Mammeri, Mme Cheneveau, Mme Hamy, Mme Hammeri, Mme Lebot, Mme Priou, Mme Araujo, Mme Daubin-Pujos, M. Barbot.

Ordre du jour :

1. Présentation du Conseil d'École : membres et fonctionnement

Tour de table avec tous les présents.

Mme Criticos explique que sont invités d'office à participer à la séance l'inspectrice et le représentant du RASED, le maire ou son représentant, les représentants élus des parents d'élèves. Il pourrait y avoir aussi l'infirmier, le délégué départemental (faisant la liaison entre le ministère et la mairie mais qui est inconnu à ce jour).

Fonctionnement pour les représentants des parents d'élèves élus : si un titulaire est absent, ce dernier est remplacé par son suppléant qui peut s'exprimer à la place. Nous pouvons être plus que 11 présents lors des séances (élus et suppléants par exemple).

Le conseil d'école s'occupe, entre autres, de la vie scolaire, des actions pédagogiques, de présenter les objectifs nationaux, de l'élaboration du projet d'école, des APC, de veiller à la bonne intégration des enfants porteurs de handicap, de l'hygiène et protection des enfants, de l'utilisation des locaux par les associations, des aides spécialisées. En fin d'année la direction communique sur les manques de matériels. Cette année par exemple manquent les pitons à la grille coté court pour sécuriser la sortie.

2. Approbation de l'ordre du jour

Voté à l'unanimité.

3. Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Cette année les parents d'élèves ont voté sur place le 7 octobre 2022 (urne présente le matin des élections) et par correspondance. Ce double dispositif de vote semble convenir aux parents et à la direction. Pour information, il est modifiable par vote en séance.

235 votants. La liste des titulaires et suppléants est affichée devant l'école et disponible sur le site <https://www.monecolevoltaire.org/>

4. Vote du règlement intérieur

La directrice ainsi que les parents d'élèves souhaitent garder le même règlement intérieur que l'année dernière.

Voté à l'unanimité.

A noter que le règlement intérieur vaut pour une durée de trois ans ; il est modifiable par le vote lors des conseils d'école.

5. Elections des délégués au Conseil des Enfants

A ce jour, 3 classes sur 11 ont réalisé les élections des délégués au conseil des enfants. La directrice demande aux autres classes de le faire avant jeudi (20/10/2022).

6. Occupation des locaux hors temps scolaires par les associations

La Mairie envoie les conventions pour utiliser les locaux, qui sont signées ensuite par la directrice. Actuellement les associations qui bénéficient des locaux de l'école sont :

ADEKA, cours danse d'Amérique, les mardis et jeudis

TAICHIDO, les lundis et mardis

...

7. Bilan de la rentrée

Le jour de rentrée l'inspectrice est venue compter les élèves à l'école. Les 11 classes prévues ont été maintenues.

Les effectifs à ce jour sont :

En CP : 15 et 18

En CE1 : 19 et 22

En CE2 : 27 et 27

En CM1 : 23 et 23

En CM2 : 27 et 24

Dans la classe du dispositif Ulis, il y a 10 élèves. Il reste donc deux places disponibles qui seront peut-être affectées prochainement.

La chute des effectifs nous fait craindre une éventuelle fermeture de classe à la rentrée prochaine.

La directrice prépare déjà la prochaine rentrée, interrogeant les parents pour savoir si leurs enfants restent à Voltaire.

8. Exercice de sécurité

Il est prévu un exercice par trimestre. Le premier a eu lieu en début d'année, comportant l'évacuation des classes en cas d'incendie, en 3 minutes. Il s'est bien passé.

Un autre exercice, de confinement, à prévoir ; l'inspection peut demander à complexifier le scénario du PPS.

9. Evaluations nationales de CP, et CE1

Les résultats ont été transmis aux familles.

Les familles dont les enfants ont besoin d'un soutien ont été reçues par les enseignantes.

Le tableau avec les statistiques détaillées est disponible auprès de Mme Criticos.

En fin d'année les CP repasseront des évaluations. Les familles sont mises au courant et peuvent, le cas échéant, intervenir pour aider les enfants plus faibles.

Pour les évaluations de 6^{ème}, les enseignants ont parfois des retours du collège de secteur, mais pas systématiquement.

Ce serait souhaitable de systématiser ces retours afin d'ajuster les enseignements en CM2.

10. APC

Les APC ne sont pas obligatoires pour les enfants. En revanche, c'est une obligation de service pour l'enseignant qui les propose à certains enfants pour l'aider dans ses apprentissages.

Les APC de 30 mn peuvent se dérouler sur le temps du midi si les enseignants ont 2h de pause méridienne. Ce qui n'est pas le cas à Voltaire et dans presque toutes les écoles. Alors à quel moment le proposer ?

C'est l'enseignant qui choisit le moment pour les réaliser. L'information est transmise dans le cahier de correspondance.

La Fcpe souligne que l'inscription sur Teliss est problématique, car pour le trimestre en cours il n'est pas possible de cocher et décocher les activités de sorte à faire participer les enfants aux APC. Quid du gouter pour ce temps-là ?

11 Enseignement des LVE

Anglais : Bill Taylor, l'assistant linguistique reste 7 mois - c'est la ville qui le loge- Il intervient les Mardi et jeudi. Il interviendra également sur l'atelier musique avec Mme Araujo.

Allemand : Mme Chenevau enseignera l'allemand en CM2 avec M. Barbot avec un système de décroisement des classes 12 heures sur l'année (allemand et histoire de l'art).

Il manque l'intervenante allemande pour les CM1.

12. Tri sélectif

La ville s'engage pour installer des cartons, afin de mieux trier et recycler. Le tri se fait dans les classes aussi. La société CSF s'occupe de vider ces cartons.

L'enseignante Mme Kurzeja nous informe que les piles aussi sont recyclées dans le cadre d'un projet pour le Ghana.

13. Ecole inclusive

A ce jour, il manque deux AESH sur l'école.

Une nouvelle AESH devrait arriver cette semaine dans la classe du dispositif Ulis.

L'équipe du RASED (Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté) est au complet.

Pour rappel :

Les RASED rassemblent des psychologues et des professeurs des écoles spécialisés. Ils sont membres à part entière de l'équipe enseignante des écoles où ils exercent. Ils interviennent auprès des élèves de la maternelle au CM2, en classe ou en petits groupes.

Les personnels des Rased apportent l'appui de leurs compétences aux équipes pédagogiques des écoles. Ils les aident à analyser les situations, à reconnaître et prendre en compte les besoins des élèves et à construire des réponses adaptées.

Ils contribuent aussi à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans d'accompagnement personnalisés (PAP) et au suivi des projets personnalisés de scolarisation (PPS).

Les aides spécialisées visent à prévenir et remédier aux difficultés scolaires qui résistent aux aides que les enseignants des classes apportent à leurs élèves.

Sur le secteur de l'école Voltaire, la psychologue est Mme Florine Cevaer. Elle est présente régulièrement à l'école, dans les classes. Elle est disponible pour rencontrer les familles qui le souhaitent.

Le Maître E est Dominique Thévenar.

14 PAI

Cette année, il y a 17 PAI à Voltaire, dont deux sont encore en attente de signature. Le médecin scolaire est à mi-temps sur Issy et Clamart.

La directrice confirme qu'un PAI est appliqué en attendant le passage du médecin, et qu'il est signalé aux enseignants. Nous demandons si un protocole clair existe et peut nous être transmis. Il est disponible sur le site EDUSCOL. <https://eduscol.education.fr/1207/la-scolarisation-des-enfants-malades>

La directrice exprime la nécessité d'une intervention pédagogique du médecin pour l'équipe enseignante et la direction.

La FCPE propose de créer un groupe whatsapp pour aider les parents dont les enfants disposent d'un PAI.

15. Ateliers décloisonnés

Ils ont lieu le jeudi et le mardi pendant 1h : atelier géométrie, voix et expression, les gestes qui sauvent, ...d'autres viendront enrichir l'offre.

16. Coopérative scolaire.

Elle s'élève à 4119 euros. L' OCCE 92 a été sollicitée pour contrôler les comptes, qui sont désormais à jour. Apport de 4709 euros. Un pourcentage vient des photographies, un autre de la participation des parents.

150 euros viennent d'être donnés à chaque classe ; une deuxième tranche du même montant sera octroyée en cour d'année.

Achat récent de ballons et cerceaux, avec une dépense de 250 euros. Logiciel de comptabilité permet désormais de vérifier les comptes.

17. Restauration

Les modalités de visites ont été envoyées et la FCPE va effectuer la visite cantine les 17 et 18 novembre.

18. Goûter et études

Le temps du goûter est trop court, de 16h30 à 17h. Comme tous les élèves ne peuvent pas être accueillis en même temps, le système actuel de roulement, laisse très peu de temps au IIème groupe. La proposition de Mme Criticos de manger dehors a été refusé par M. Maillard pour des raisons d'hygiène.

Proposition que les gouters soient mis en bout de la table sur charriot, pour gagner du temps lors de la distribution et éviter le un par un qui est très chronophage.

La FCPE demande à tester cette proposition et à en reparler lors du prochain CE.

19 Travaux et interventions

Un nouveau scanner est disponible à l'école, mais ne fonctionne pas... le technicien est déjà passé, mais pas de réparation définitive pour le moment.

20. Questions des représentants des parents d'élèves

- ULIS : Pour la classe relevant du dispositif Ulis et dont l'enseignante est en arrêt maladie, une alerte a été lancée par la conseillère pédagogique afin que plus de soutien et d'accompagnement soient proposés.
- Cantine : Il y a plusieurs groupes pour aller à la cantine, les familles nous ont remonté des problèmes de compréhension au sujet de ces différents passages.

(Réponse apportée par Xavier et Mr Maillard)

- Il y a un service à 11h45 et un deuxième à 12h30. Depuis la rentrée un nouveau système de passage à la cantine a été mis en place. Un tableau est accroché pour aider les élèves à se repérer ainsi qu'un marquage au sol pour l'entrée de la cantine et une clochette. Les groupes sont constitués de manière homogène sur la base des activités aux gymnase ou dans la cour. Néanmoins les enfants qui souhaitent manger ensemble le peuvent. Bien que le démarrage fut laborieux, les enfants semblent trouver leurs repères selon les observations de l'équipe d'animateurs et de Mr Maillard.

Vous avez été nombreux à nous faire des retours concernant le temps du midi, la FCPE a fait remonter ces différents points. Nous restons attentifs et vous pouvez nous solliciter si besoin.

- Bonne nouvelle pour la classe de CM1B : une enseignante est nommée pour le congé de formation de Mme Lebot. La classe est ravie puisque les enfants retrouvent l'enseignante remplaçante du début d'année, Mme Lutembacher.
- Qualité et quantité repas : faire remonter à Mme Thirion. Plusieurs commissions sur la ville traitent de ce sujet. Des représentants FCPE y sont présents.
- Etude
 - Plusieurs obstacles aux études : si le goûter est tardif, les études en souffrent. Si un enseignant n'est pas là, les études n'ont pas lieu. **Enfin, rappeler aux parents de bien inscrire les enfants sur Teliss.**
- Sécurisation rondpoint V. Hugo et l'entrée/sortie école côté cour de récréation.
 - Pour la sortie côté rue (cour de récréation), La direction fait des démarches en ce sens, la responsable des travaux est venue. Proposition de barrière amovible ou de système de croix. A suivre...
 - Pour le rond-point : nous ferons remonter cela plus spécifiquement à la Mairie (aucun représentant présent).

- Date de remise des livrets : **le 4 février 2023**.

Le Conseil d'école s'est fini par un pot de rentrée offert par l'école.